

Conditions d'accueil des élèves en collège et lycées à compter du 1^{er} septembre 2020

Conformément au dernier protocole en date du 19 août 2020, l'ensemble des élèves du collège et des lycées sera accueilli, dans les conditions suivantes :

- **Port du masque :**

A l'entrée dans l'établissement, les élèves porteront obligatoirement un masque.

Dans les espaces clos, les espaces extérieurs, et lors de tout déplacement, le port du masque est obligatoire.

Le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, nuit en internat, pratiques sportives).

- **Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel, et s'engagent à :**

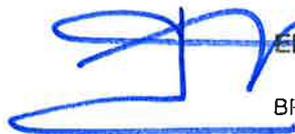
- ne pas mettre leurs enfants, au collège ou au lycée, en cas de fièvre (> à 38°) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID 19.
- rappeler à leurs enfants le respect des gestes barrières
- fournir des masques à leurs enfants en quantité suffisante

- **Moyens mis en œuvre en cas de symptômes :**

L'élève sera pris en charge par l'infirmière, isolé dans un lieu identifié. La famille sera prévenue et la procédure de signalement et de prise en charge sera mise en œuvre, conformément au protocole ministériel.

Fait à Paray-le-Monial,
Le 28 août 2020.

E.DIDIO,



ENSEMBLE SCOLAIRE LA SALLE
Le chef d'établissement

BP 90153 - 71604 Paray le Monial Cedex

☎ 03 85 81 03 75 ☎ 03 85 81 50 00

direction@ecparay.fr - www.ecparay.fr

Chef d'Etablissement.